

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

TOUS MOBILISÉS POUR L'INSERTION PAR L'EMPLOI

LA PHILOSOPHIE DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018, repose sur un constat simple : les pouvoirs publics et les parties prenantes de l'action sociale doivent réviser leurs logiques curatives et progressivement mettre l'accent sur des logiques préventives. Le modèle social doit s'adapter aux évolutions du marché du travail et aux différentes formes de pauvreté.

Parmi les engagements fondateurs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le ministère du Travail conduit deux ambitions majeures d'investissement social : la formation pour les jeunes les plus en difficulté et l'accompagnement de tous vers l'emploi.

L'objectif fondamental de la stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté est de rendre leur dignité aux plus vulnérables par l'accompagnement vers l'emploi comme clé de l'émancipation.

Nul ne doit devenir pauvre parce qu'il est né dans une famille qui l'est, et nul n'est inemployable.

De même, personne ne doit être laissé au bord du chemin : la politique de l'emploi doit être inclusive.



« J'ai voulu un plan global et ambitieux qui ait comme porte d'entrée les enfants et les jeunes. Ils représentent l'avenir de notre pays. A travers la lutte contre la pauvreté qui les touche, nous traitons le problème à la racine : éviter qu'un enfant ou un jeune pauvre d'aujourd'hui ne soit un adulte pauvre demain. A ce titre l'insertion professionnelle joue un rôle majeur. »

Agnès Buzyn,
ministre des Solidarités et de la Santé



« La stratégie de lutte contre la pauvreté porte l'exigence de partir des besoins des personnes les plus fragiles : l'obligation de formation jusqu'à 18 ans pour tous les jeunes et l'instauration d'un véritable service public de l'insertion visent à ne plus laisser personne sans accompagnement vers l'emploi. »

Olivier Noblecourt,
délégué interministériel à la prévention
et à la lutte contre la pauvreté



LES CONSTATS D'URGENCE

L'augmentation des dépenses sociales n'a pas suffi à faire reculer la pauvreté en France.

20,7 %

des jeunes sont au chômage.

La pauvreté se reproduit de génération en génération.

Environ **60 000** jeunes mineurs ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi (NEETS).

3 000 jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance se retrouvent seuls sans aucune solution.

Le système de lutte contre la pauvreté des adultes les plus vulnérables est complexe.

50 % des allocataires du RSA ne sont toujours pas accompagnés au bout de 6 mois.

Près de la moitié des allocataires du RSA le sont depuis

au moins 4 ans.



« Ce que nous devons faire en matière de solidarité nationale, c'est une révolution profonde qui rende aux Français leurs droits, leur dignité, leur espérance. »

Emmanuel Macron,
Président de la République

« La meilleure aide, c'est celle qui permet de ne plus avoir besoin d'aides et de retrouver un emploi le plus rapidement possible. »

Muriel Pénicaud,
ministre du Travail



LES 5 ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Engagement 1

L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté.

→ Empêcher qu'un enfant pauvre aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain.

Engagement 2

Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants.

→ Lutter contre la présence d'enfants à la rue et diviser par 2, d'ici 2022, le taux de privation matérielle des enfants pauvres.

Engagement 3

Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes.

→ Investir massivement dans la formation de la jeunesse et instaurer une obligation de formation pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans.

Engagement 4

Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité.

→ Décomplexifier le système des minima sociaux.

Engagement 5

Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

→ Encadrer les allocataires du RSA et simplifier les démarches d'insertion professionnelle.



**D'ICI 2022, CE SONT PLUS
DE 8 MILLIARDS D'EUROS
QUI SERONT MOBILISÉS
PAR LA STRATÉGIE DE
PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ.**

#InvestirDansLesSolidarités

FORMATION

Garantir la formation pour tous les jeunes

Engagement 3

Dans la continuité des grandes actions menées par le Gouvernement pour promouvoir la formation de la jeunesse, le volet emploi de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté **instaure une obligation d'accompagnement et de formation jusqu'à 18 ans pour tous les jeunes.**

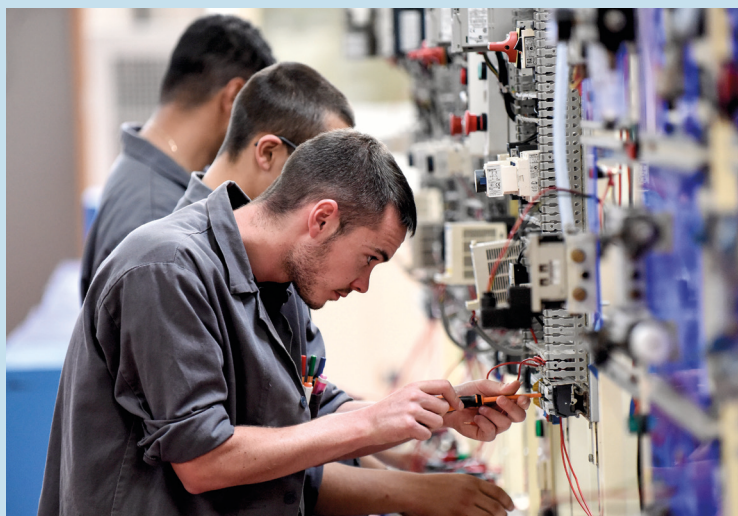
Investir pleinement dans la formation des jeunes, c'est donner toutes les clés pour lutter efficacement contre le chômage et contre la pauvreté.

Une méthode volontariste

- Améliorer le repérage des jeunes dits « invisibles » et aller vers eux.
- Innover et expérimenter de nouvelles modalités d'insertion dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences.
- Poursuivre le développement de parcours d'accompagnement adaptés aux besoins de chaque jeune grâce à la mobilisation du plan d'investissement dans les compétences et des missions locales.

Des mesures phares

- Déployer plus largement la « Garantie jeunes » : plus de 100 000 places par an seront accessibles aux jeunes en situation de précarité.
- Porter et soutenir les points accueil écoute jeunes et les associations de prévention spécialisées par des appels à projets et des financements complémentaires pérennes.
- Impliquer les départements dans l'accompagnement de tous les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance à 18 ans en déployant des moyens contractualisés pour empêcher toute sortie sèche.

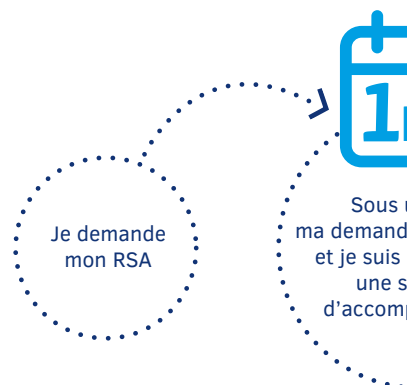


Quand ?

Dès 2019

Budget mobilisé

493 millions d'euros



Investir pour l'accompagnement de tous les allocataires du RSA vers l'emploi

Engagement 5

Les dispositifs de minima sociaux et les politiques

d'accompagnement sont souvent complexes et inégaux d'un département à l'autre. Les pouvoirs publics et les acteurs de l'insertion dans les territoires doivent agir de manière coordonnée pour assurer un véritable « droit à l'accompagnement » des publics les plus en difficulté.

Il faut changer l'idée reçue selon laquelle certains concitoyens sont considérés comme « inemployables ».

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté se concentrera sur la simplification du parcours d'insertion professionnelle des allocataires du RSA.

Budget mobilisé
1,04 milliard d'euros

Une méthode volontariste

- Réduire les délais d'entrée au parcours d'insertion pour les allocataires du RSA à 1 mois, contre 6 mois environ aujourd'hui.
- Favoriser l'insertion professionnelle et résoudre en même temps les problèmes du quotidien qui freinent l'accès à l'emploi : garde d'enfants, santé, permis de conduire, etc.

Et concrètement, quel sera le parcours de demain des allocataires du RSA ?

L'État garant d'un service public de l'insertion



Des mesures phares

- Création d'une « Garantie d'activité » combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300 000 allocataires par an.

Des lieux dédiés à la « Garantie d'activité » seront déployés pour accueillir et accompagner les allocataires du RSA.

L'exemple de La Glanerie, ressourcerie à Toulouse, fait écho à l'action menée par le gouvernement pour l'accompagnement des allocataires de minima sociaux.

L'association toulousaine assure la réinsertion professionnelle de ses salariés en signant chaque année, 70 contrats à durée indéterminée d'insertion, pour une durée allant de 4 à 24 mois, le temps pour eux de reprendre pied dans le monde professionnel.

Mickaël, aujourd'hui en CDI dans le secteur social, partage son expérience après avoir travaillé une année à la Glanerie : « *ici, il y a deux conseillers d'insertion professionnelle qui nous suivent régulièrement afin de faire le point sur les recherches, nous aident à refaire nos CV, nos lettres de motivation, à rechercher du travail sur Pôle emploi ou d'autres sites avec les agents d'interim.* »

- Favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus vulnérables avec la création de 100 000 postes supplémentaires dans le secteur de l'insertion par l'activité économique.

Des dispositifs d'insertion seront expérimentés sur un territoire élargi.

C'est ce qu'a entrepris de faire le Gouvernement avec son dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée » étendu à de nouveaux territoires.

« *Une belle aventure humaine parce qu'on connaît les gens qui souffrent. C'est un avenir, une perspective qui s'ouvre dans leur vie* », explique Jacques Legrain, conseiller départemental dans la Nièvre. Dans le département, le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée » a permis de créer des emplois dans une EBE, entreprise à but d'emploi (travail du bois, recyclerie, motoculture). Des nouveaux métiers sont proposés aux chômeurs de longue durée, payés au SMIC.

- Renforcer les droits et devoirs des allocataires du RSA et obliger les départements à réaliser sous un mois, l'instruction de la demande et l'orientation de tout nouveau bénéficiaire.